

### EduConnect

### **Administration Comptes**

Guide rapide de l'utilisateur

Page 1/24

### **EduConnect**

# ADMINISTRATION DES COMPTES

Guide rapide de l'utilisateur

Version 1.8 – Octobre 2018



### Guide rapide de l'utilisateur

Page 2/24

### Table des matières

1.	Quelques rappels	3
	1.1 Fonctionnement de l'administration des comptes	3
	1.2 Provenance des données	7
	1.3 Disponibilité des données	8
2.	Les cas d'usage les plus courants	9
	2.1 Administration des comptes	9
	2.2 Assistance aux utilisateurs (à la demande)	10
3.	Actions possibles sur un compte en fonction de son état	11
4.	Accueil	12
	4.1 Choisir l'établissement à administrer	12
5.	Liste des responsables	15
	5.1 Sélectionner la population à notifier	15
	5.2 (Re)-notifier des comptes sans réinitialiser les mots de passe	16
	5.3 (Re)-notifier les comptes en réinitialisant les mots de passe	17
	5.4 Editer la liste des comptes responsables	18
	5.5 Réinitialiser les mots de passe	19
6.	Gestion individuelle d'un compte	20
	6.1 Présentation de la page	20
	6.2 (Re)-notifier le compte sans réinitialiser le mot de passe	21
	6.3 (Re)-notifier le compte en réinitialisant le mot de passe	22
	6.4 Réinitialiser le mot de passe ou renvoyer un courriel d'activation	23
7.	Statistiques	24
	7.1 Consulter les statistiques	24



### Guide rapide de l'utilisateur

Page 3/24

### 1. Quelques rappels

#### 1.1 Fonctionnement de l'administration des comptes

Cet outil permet aux directeurs d'écoles de gérer les comptes d'accès aux services en ligne des responsables légaux d'élèves et notamment :

- de notifier les comptes en communiquant pour chacun un identifiant et un mot de passe,
- d'assister les familles en cas :
  - d'oublis d'identifiant ou de mot de passe,
  - de problèmes d'activation de compte,
  - autres demandes...
- de suivre les statistiques pour vérifier l'avancement des comptes activés.



Les responsables ont la possibilité de créer leur compte de façon autonome grâce au service d'authentification FranceConnect ou via l'auto-inscription en utilisant un code reçu par SMS. Le directeur peut ainsi choisir de ne pas distribuer massivement les comptes mais plutôt d'inciter chaque responsable acceptant l'utilisation des SMS à créer son propre compte.



Le directeur est informé de l'origine des comptes qu'il gère ; cette information est affichée dans l'outil d'administration des comptes.

Pour le premier degré, les origines de comptes possibles sont :

- Etablissement si le compte est distribué par l'établissement,
- Responsable si le responsable crée lui-même son compte en utilisant la procédure de création par SMS,
- France Connect si le compte est créé par la procédure FranceConnect,
- Non renseigné si le compte n'est ni distribué par le directeur, ni activé par le responsable (état « Non notifié » )

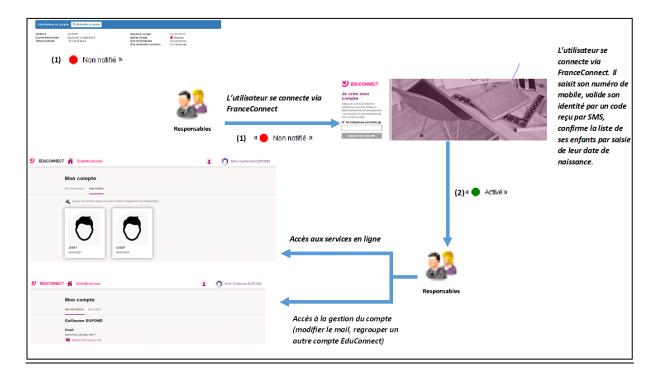


Page 4/24

### Guide rapide de l'utilisateur

Les schémas ci-dessous décrivent les cycles de vie des comptes selon le parcours d'activation

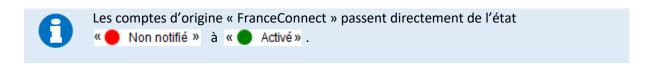
#### Pour les comptes activés via FranceConnect :



- (1) Lorsque l'élève et ses responsables légaux sont inscrits dans l'établissement, leur compte d'accès aux services en ligne est pré-créé. Les comptes des responsables apparaissent à l'état « Non notifié » dans l'application « Administration des comptes ».
- (2) L'utilisateur se connecte via le service FranceConnect en cliquant sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect » puis apparie ensuite ses comptes EduConnect à ses informations FranceConnect. Pour lier ses informations FranceConnect aux informations EduConnect, il renseigne d'abord son numéro de téléphone portable, puis, pour valider son identité, il saisit un code reçu par SMS. Suite à cela, il confirme la liste des enfants à rattacher à son compte en saisissant leur date de naissance.

Le responsable peut désormais accéder aux services en ligne en s'authentifiant via FranceConnect.

Son compte apparait à l'état « Activé », son origine est « FranceConnect » si son compte n'avait jamais été activé.

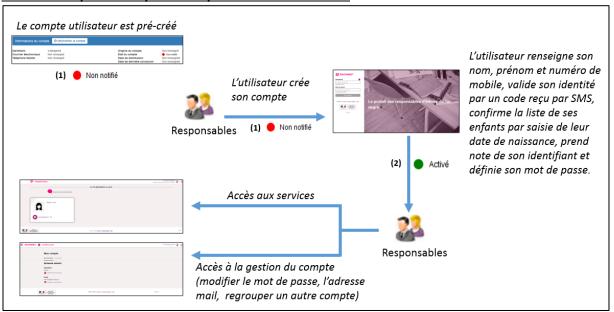




### Guide rapide de l'utilisateur

Page 5/24

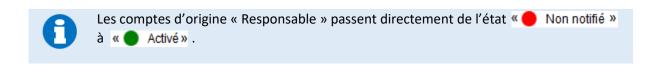
#### Pour les comptes créés par les responsables eux-mêmes :



- (1) Lorsque l'élève et ses responsables légaux sont inscrits dans l'établissement, leur compte d'accès aux services en ligne est pré-créé. Les comptes des responsables apparaissent à l'état « Non notifié » dans l'application « Administration des comptes ».
- (2) L'utilisateur crée lui-même son compte depuis les services en ligne. Il renseigne d'abord ses nom, prénom et numéro de téléphone portable, puis, pour valider son identité, il saisit un code reçu par SMS. Suite à cela, il confirme la liste des enfants à rattacher à son compte en saisissant leur date de naissance.

Enfin, il définit son mot de passe (respectant le format 8 caractères minimum, 14 maximum, chiffres et lettres obligatoires).

Son compte apparait à l'état « Activé ».



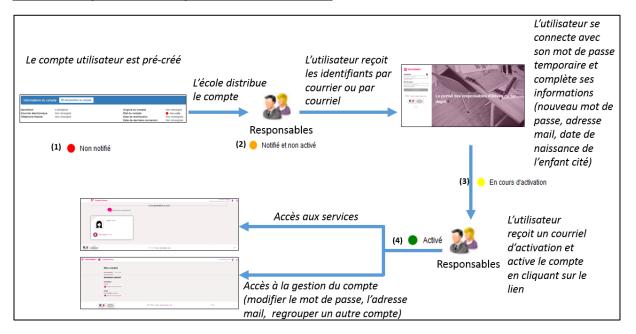
Une fois leur compte activé, les responsables peuvent se connecter aux services en ligne avec leur identifiant et le mot de passe qu'ils ont choisi.



### Guide rapide de l'utilisateur

Page 6/24

#### Pour les comptes distribués par le directeur d'école :



- (1) Lorsque l'élève et ses responsables légaux sont inscrits dans l'établissement, leur compte d'accès aux services en ligne est pré-créé. Les comptes des responsables apparaissent à l'état « Non notifié » dans l'application « Administration des comptes ».
- (2) Un courrier informant de la mise à disposition des services en ligne est communiqué par l'école aux responsables. Les comptes apparaissent à l'état « Notifié et non activé ». Sur ce document sont mentionnés l'identifiant du compte et, pour les comptes dont les personnes n'ont pas effectué le changement de mot de passe, le mot de passe provisoire.
- (3) Lors de la première connexion, les responsables doivent activer leur compte. Pour activer son compte, un responsable se connecte avec son identifiant et son mot de passe provisoire. Il doit obligatoirement choisir un nouveau mot de passe et renseigner une adresse de messagerie qui sera utilisée pour lui demander de finaliser l'activation de son compte, mais aussi pour lui communiquer des informations importantes concernant les services en ligne ou lui renvoyer son identifiant en cas d'oubli. Pour des raisons de sécurité, la date de naissance d'un de ses enfants (celui mentionné à l'écran) est demandée et vérifiée. Son compte apparait alors à l'état « En cours d'activation».
- (4) Le compte responsable n'est activé que si cette adresse est validée c'est-à-dire si le responsable clique sur le lien reçu par courrier électronique. Son compte apparait à l'état « Activé ».



### Guide rapide de l'utilisateur

Page 7/24

Une fois leur compte activé, les responsables peuvent se connecter aux services en ligne avec leur identifiant et le mot de passe qu'ils ont choisi.

#### 1.2 Provenance des données

Les informations suivantes, apparaissant dans EduConnect, proviennent de ONDE au travers de l'Annuaire Académique Fédérateur (AAF) :

- l'identification et les coordonnées de l'élève et de ses responsables légaux (adresse, mail, ....),
- les informations sur la scolarité : la répartition des élèves dans les classes et/ou les cycles, leur niveau,
- les classes des écoles.

Il faut particulièrement veiller à l'intégrité de ces données lors de leur saisie dans ONDE car elles peuvent impacter le fonctionnement de EduConnect. Trois cas à retenir :

- adresse mail incorrecte ou non renseignée : il sera impossible au directeur d'école de notifier par courrier électronique les identifiants de son compte à un responsable.
   Le directeur devra la saisir ou la corriger dans ONDE et ce n'est que le lendemain matin qu'elle sera dans la base EduConnect.
   A noter que si le compte a été notifié par courrier papier, le responsable peut par luimême saisir/corriger son adresse mail et poursuivre l'activation de son compte.
   Et même avec un compte notifié par courrier électronique (sur adresse mail en provenance de ONDE), le responsable peut choisir de modifier l'adresse mail dans la procédure d'activation de son compte. Ce sera alors l'adresse mail associé à son
- date de naissance d'un enfant erronée : le responsable ne pourra pas mener à terme l'activation de son compte.

compte EduConnect. Celle-ci n'est pas reportée dans ONDE.

- Le directeur devra la modifier dans ONDE et ce n'est que le lendemain matin qu'elle sera dans la base EduConnect et que la poursuite d'activation de son compte sera possible pour le responsable. Se reporter au chapitre 2.2 Assistance aux utilisateurs
- numéro de mobile incorrect ou non renseigné: le responsable ne pourra pas utiliser la procédure de création de son compte par SMS car le nom, prénom et le numéro de mobile sont les 3 renseignements indispensables pour identifier la personne essayant de créer son compte. Le responsable ne pourra pas non plus se connecter via FranceConnect, car le numéro de mobile est indispensable pour relier son compte EduConnect aux informations FranceConnect.
  - Le directeur devra le modifier dans ONDE et ce n'est que le lendemain matin qu'il sera dans la base EduConnect et que la poursuite d'activation de son compte sera possible pour le responsable. Se reporter au chapitre 3.2 Assistance aux utilisateurs

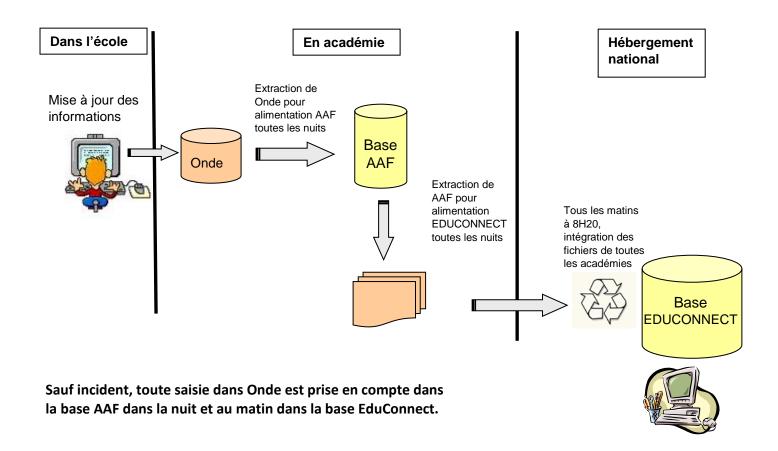


### Guide rapide de l'utilisateur

Page 8/24

#### 1.3 Disponibilité des données

Pour des raisons de sécurité des données et de performances des serveurs, les données issues d'AAF, visibles dans l'application d'administration des comptes sont rafraichies toutes les nuits. Ainsi, une donnée mise à jour dans AAF (changement d'adresse, changement de classe ou d'école pour un élève,...), est visible à J+1 dans l'application.



En revanche, les services en ligne sont **immédiatement disponibles** pour les responsables légaux, dès notification par l'école et activation par le parent.



Guide rapide de l'utilisateur

Page 9/24

### 2. Les cas d'usage les plus courants

### 2.1 Administration des comptes

Circonstance	Actions possibles		Etapes
Première notification de	Notifier en masse les	-	Si besoin, choisir l'école (§ <u>4.1</u> )
comptes	comptes responsables de	-	Sélectionner la population avec adresse mail à notifier (§5.1) Cela suppose que les
Rentrée scolaire	votre école		adresses mails, en provenance de ONDE, sont correctes, préalablement vérifiées. Sinon, n'utiliser que la notification par feuilles individuelles.
		-	Notifier par courrier électronique les comptes disposant d'une adresse mail (§ <u>5.2</u> ou § <u>5.3</u> )
		-	Sélectionner la population sans adresse mail à notifier ( §5.1)
		-	Notifier par feuilles individuelles les comptes ne disposant pas d'une adresse mail (§5.2
			ou § <u>5.3</u> )
		-	Editer la liste des comptes responsables d'une classe pour aider l'enseignant dans la
			distribution des feuilles individuelles (cf § <u>5.4</u> )
En cours d'année, pour les	Notifier unitairement un ou	-	Si besoin, choisir l'école (§ <u>4.1</u> )
nouveaux arrivés dans	plusieurs comptes	-	Sélectionner le(s) compte(s) à notifier (§5.1)
l'école	responsables	-	Notifier ce(s) compte(s) (§ <u>5.2</u> ou § <u>5.3</u> )
Suite à la notification en	Suivre l'avancement de	-	Si besoin, choisir l'école (§ <u>4.1</u> )
masse ou unitaire	l'activation des comptes par	-	Consulter les statistiques (§ <u>7.1</u> )
	les responsables	-	ou Sélectionner la population selon état( § <u>5.1</u> )
Avant l'échéance des 3 mois	Relancer les responsables	-	Re-notifier les comptes «  Notifié et non activé » (§5.2 ou §5.3)
après la notification	n'ayant pas encore activé leur compte	-	Renvoyer le courriel d'activation pour les comptes « En cours d'activation » (§6.3)



Page 10/24

### Guide rapide de l'utilisateur

### 2.2 Assistance aux utilisateurs (à la demande)

Situations possibles pour un responsable	Etapes		
Perte du lien vers le guichet EduConnect	Re-notifier le compte d'un responsable (§ <u>5.2</u> ou § <u>5.3</u> )		
Perte de son identifiant	Re-notifier le compte d'un responsable (§ <u>5.2</u> ou § <u>5.3</u> )		
	Ou Consulter le compte d'un responsable et lui communiquer son identifiant		
Perte de son mot de passe (non encore	Re-notifier le compte d'un responsable (§ <u>5.2</u> ou § <u>5.3</u> )		
changé)	ou Consulter le compte d'un responsable et lui communiquer son mot de passe provisoire		
Perte de son mot de passe (déjà changé)	- Réinitialiser le mot de passe (§ <u>5.5</u> ou <u>6.3</u> )		
	- puis re-notifier le compte (§ <u>5.2</u> ou § <u>5.3</u> )		
Perte du lien d'activation	Renvoyer le courriel d'activation (§ <u>6.3</u> )		
Changement d'adresse mail	- Si besoin, choisir l'école (§ <u>4.1</u> )		
	- Sélectionner le compte du responsable		
	- Si son compte est « - En cours d'activation », renvoyer le courriel d'activation en indiquant la nouvelle		
	adresse mail (§ <u>6.3</u> )		
	- Dans les autres cas, vous ne pouvez pas intervenir mais vous pouvez renseigner le responsable sur la		
	procédure à suivre :		
	. Si son compte est « 🛑 Non notifié » ou « 🥚 Notifié et non activé », le responsable pourra modifier lui-		
	même son adresse mail lors de la première connexion aux services en ligne;		
	. Si son compte est « 🌑 Activé», lui demander de modifier son adresse mail lui-même depuis son compte		
	sur les services en lignes.		
Refus de la date de naissance de son enfant	- Indiquer au responsable que vous devez corriger la date de naissance dans le système de données et que		
lors de l'activation de son compte	vous le préviendrez quand il pourra réessayer sa connexion,		
	- Corriger la date de naissance dans ONDE au plus tôt,		
	- Attendre que la modification apportée dans ONDE soit visible sur le compte du responsable (de un à deux		
	jours d'attente),		
	- Prévenir le responsable qu'il doit réessayer sa connexion aux services en ligne.		



Page 11/24

Guide rapide de l'utilisateur

Impossibilité de créer son compte par SMS car numéro de mobile non reconnu	<ul> <li>Indiquer au responsable que vous devez corriger le numéro de mobile dans le système de données et que vous le préviendrez quand il pourra réessayer sa création de compte,</li> <li>Corriger le numéro de mobile dans ONDE au plus tôt,</li> <li>Attendre 1 à 2 jours que la modification apportée dans ONDE soit visible sur le compte du responsable (§6),</li> <li>Prévenir le responsable qu'il doit réessayer sa création de compte aux services en ligne</li> </ul>
Impossibiité de se connecter avec FranceConnect car numéro de mobile non reconnu	<ul> <li>Indiquer au responsable que vous devez corriger le numéro de mobile dans le système de données et que vous le préviendrez quand il pourra réessayer sa création de compte,</li> <li>Corriger le numéro de mobile dans ONDE au plus tôt,</li> <li>Attendre 1 à 2 jours que la modification apportée dans ONDE soit visible sur le compte du responsable (§6),</li> <li>Prévenir le responsable qu'il peut réessayer sa connexion via FranceConnect</li> </ul>

### 3. Actions possibles sur un compte en fonction de son état

Action		Etat d'un compte responsable				
		« Non notifié »	« O Notifié et non activé »	«	« Activé»	
	Action possible ?	Oui	Oui	Oui	Oui	
(Re)-notifier sans réinitialiser le mdp	Etat du compte en sortie	« 🥚 Notifié et non activé »	Inchangé	Inchangé	Inchangé	
	mdp réinitialisé ?	Non	Non	Non	Non	
(Do) notifier on	Action possible ?	Oui	Oui	Oui	Oui	
(Re)-notifier en réinitialisant le	Etat du compte en sortie	« 🔴 Notifié et non activé »	Inchangé	Inchangé	Inchangé	
mdp	mdp réinitialisé ?	Non	Oui	Oui	Oui	
Réinitialiser le mot	Action possible ?	Non	Oui	Oui	Oui	
de passe	Etat du compte en sortie	-	Inchangé	Inchangé	Inchangé	



Page 12/24

Guide rapide de l'utilisateur

	mdp réinitialisé ?	-	Oui	Oui	Oui
Renvoyer un	Action possible ?	Non	Non	Oui	Non
courrier d'activation	Etat du compte en sortie	-	-	Inchangé	-
Exporter liste de	Action possible ?	Oui	Oui	Oui	Oui
comptes au format PDF	Etat du compte en sortie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Exporter liste de	Action possible ?	Oui	Oui	Oui	Oui
comptes au format	Etat du compte en sortie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé

#### 4. Accueil

#### 4.1 Choisir l'établissement à administrer

Après connexion à l'application de gestion des comptes, une page d'accueil est affichée. Son contenu dépend du nombre d'établissements sous votre responsabilité.

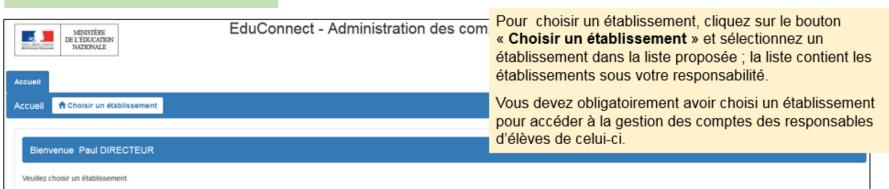
Si vous avez plusieurs établissements en responsabilité, la page d'accueil vous permet de choisir celui à administrer :



Page 13/24

Guide rapide de l'utilisateur

#### Avant sélection de l'établissement:



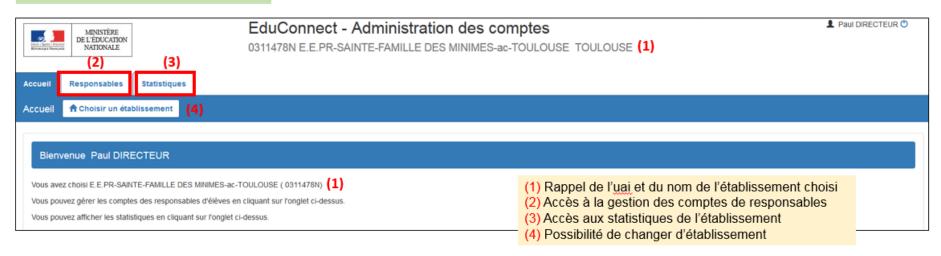
Une fois l'établissement choisi, la page d'accueil est rafraichie et vous donne accès à l'administration des comptes pour cet établissement (onglets « Responsables » et « Statistiques ») :



Page 14/24

Guide rapide de l'utilisateur

#### Après sélection de l'établissement:



Si vous avez un seul établissement en responsabilité, la page d'accueil « Après sélection de l'établissement » décrite ci-dessus est directement affichée pour celui-ci, sauf en ce qui concerne le bouton choisir un établissement qui n'y est pas présent.

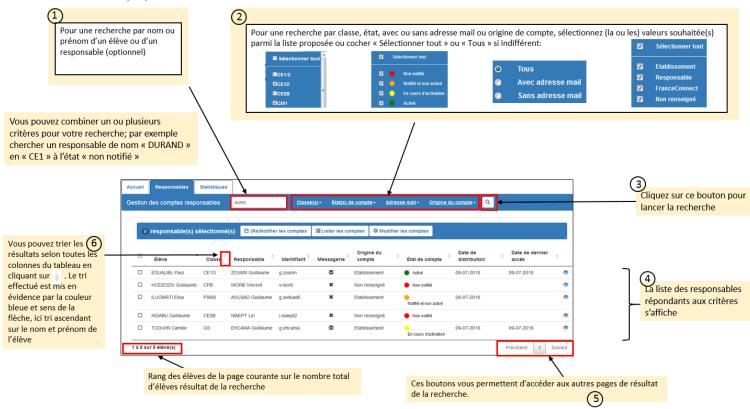


Guide rapide de l'utilisateur

Page 15/24

### 5. Liste des responsables

#### 5.1 Sélectionner la population à notifier



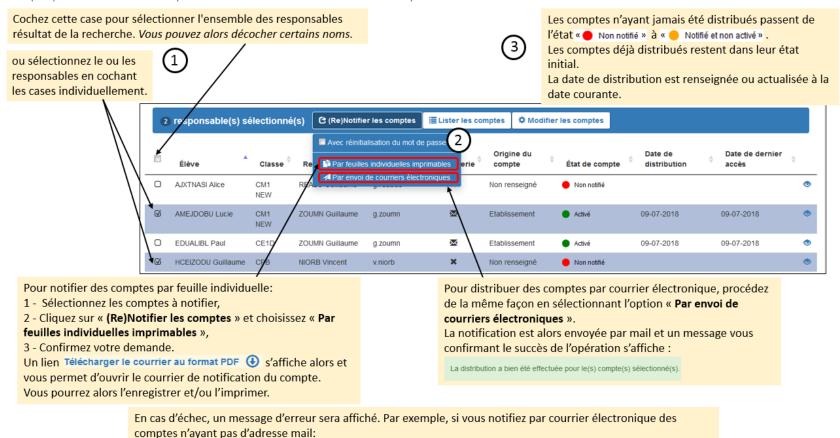


Guide rapide de l'utilisateur

Page 16/24

#### 5.2 (Re)-notifier des comptes sans réinitialiser les mots de passe

NIORB Vincent



Version 1.8 - Octobre 2018

Aucune adresse mail n'étant renseignée, la distribution par mail est impossible pour le(s) responsable(s) suivant(s) (total : 1 compte(s)) :



Page 17/24

Guide rapide de l'utilisateur

#### 5.3 (Re)-notifier les comptes en réinitialisant les mots de passe

Vous pouvez choisir de notifier en réinitialisant les mots de passe.

Pour notifier des comptes en réinitialisant les mots de passe, vous devez procéder de la même façon que pour (re)-notifier des comptes mais en cochant la case « **Avec réinitialisation du mot de passe** ».

Même si dans votre sélection vous avez des comptes « Non notifié » , vous pouvez poursuivre; ils seront distribués. Dans ce cas, après exécution, vous aurez l'avertissement:

Avertissement : les mots de passe des comptes qui n'étaient pas encore notifiés n'ont pas été mis à jour.



Les comptes n'ayant jamais été distribués passent de l'état « Non notifié » à « Notifié et non activé » , la date de distribution est renseignée à la date courante et le mot de passe provisoire n'est pas changé.

Tous les autres comptes restent dans leur état initial, la date de distribution est actualisée et un nouveau mot de passe provisoire est attribué et apparait sur le courrier de notification (feuille individuelle ou courrier électronique). Le responsable devra l'utiliser et le changer lors de sa prochaine connexion aux services en ligne.



Guide rapide de l'utilisateur

Page 18/24

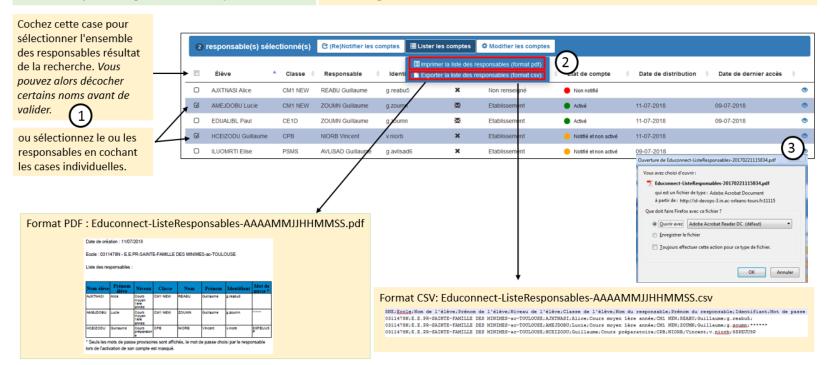
#### 5.4 Editer la liste des comptes responsables

Les listes générées contiennent:

- l'identification de l'école (UAI, nom),
- les nom, prénom, niveau et classe des élèves,
- les noms et prénoms des responsables,
- l'identifiant du responsable,
- le mot de passe du responsable, en clair s'il est provisoire,
- '\*\*\*\*\*\* s'il a déjà été changé ou vide si le compte est non notifié.

#### Pour lister les comptes :

- 1 Sélectionnez les comptes souhaités,
- 2 Cliquez sur «Lister les comptes» et choisir soit «Imprimer la liste des responsables (format pdf)» soit «Exporter la liste des responsables (format csv) »
- 3 Choisissez d'ouvrir ou d'enregistrer le fichier; le nom par défaut du fichier comporte la date et l'heure de génération au format AAAMMJJHHMMSS





### EduConnect

### **Administration Comptes**

Guide rapide de l'utilisateur

Page 19/24

#### 5.5 Réinitialiser les mots de passe



Si dans votre sélection vous avez des comptes « Non notifié » et des comptes dans d'autres états:

- Les mots de passe des comptes ayant déjà été notifiés seront réinitialisés,
- Les mots de passe des comptes « Non notifié » ne seront pas réinitialisés et vous en serez averti par le message:

Avertissement : les mots de passe des comptes qui n'étaient pas encore notifiés n'ont pas été mis à jour.

Dès que réinitialisé, l'ancien mot de passe n'est plus utilisable par le responsable; il faut lui notifier le nouveau au plus tôt. Il devra le modifier lors de sa prochaine connexion aux services en ligne.

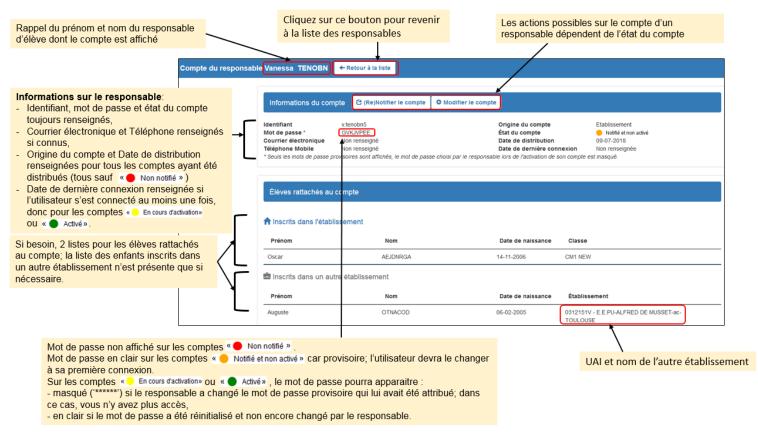


Guide rapide de l'utilisateur

Page 20/24

### 6. Gestion individuelle d'un compte

#### 6.1 Présentation de la page

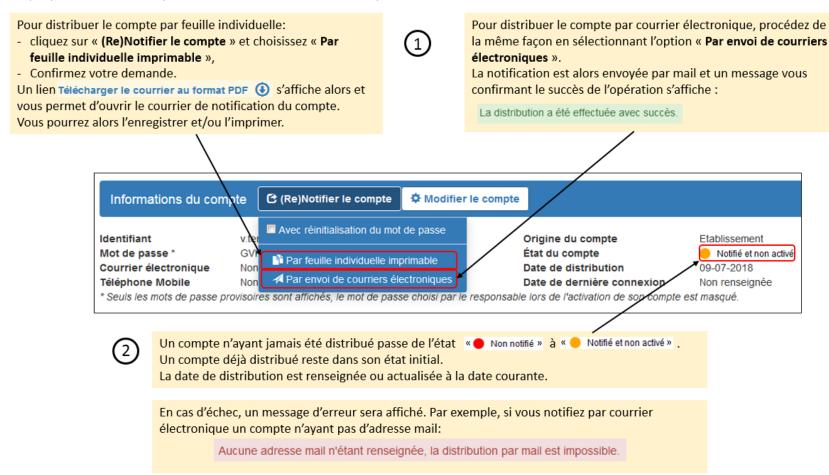




Page 21/24

Guide rapide de l'utilisateur

#### 6.2 (Re)-notifier le compte sans réinitialiser le mot de passe



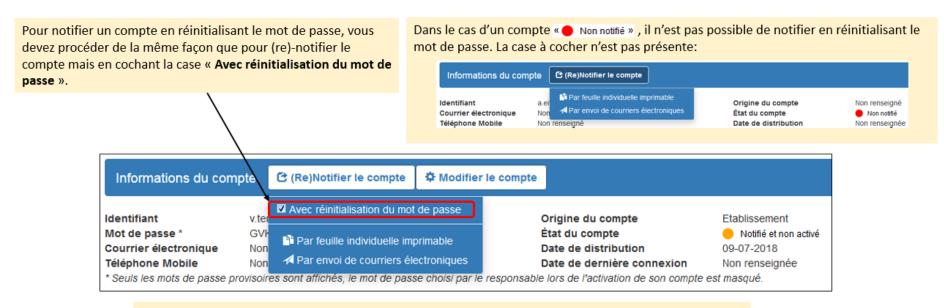


Guide rapide de l'utilisateur

Page 22/24

#### 6.3 (Re)-notifier le compte en réinitialisant le mot de passe

Vous pouvez choisir de notifier en réinitialisant le mot de passe.



#### Suite à l'opération:

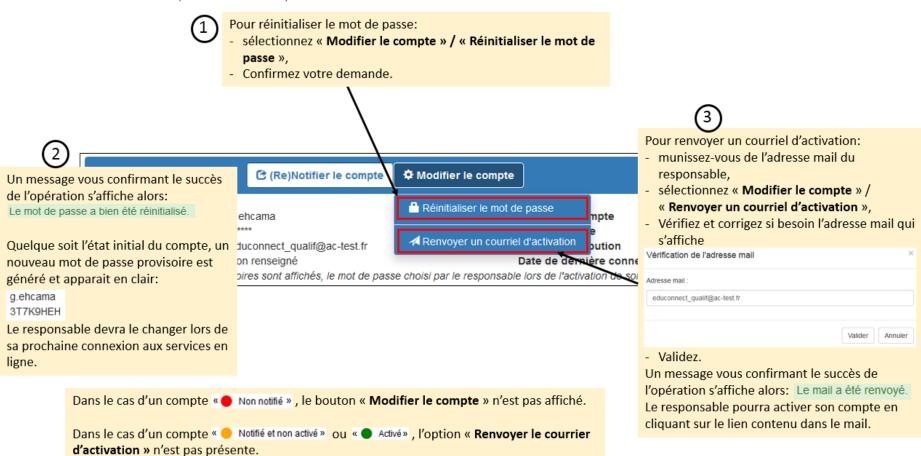
- un compte notifié avec réinitialisation du mot de passe reste dans son état initial,
- la date de distribution est actualisée,
- un nouveau mot de passe provisoire est attribué et apparait sur le courrier de notification (feuille individuelle ou courrier électronique). Le responsable devra l'utiliser et le changer lors de sa prochaine connexion aux services en ligne.



Page 23/24

Guide rapide de l'utilisateur

#### 6.4 Réinitialiser le mot de passe ou renvoyer un courriel d'activation





### Guide rapide de l'utilisateur

Page 24/24

### 7. Statistiques

#### 7.1 Consulter les statistiques

